



# ENSEIGNEMENT AGRICOLE

## Que représente l'enseignement agricole en France ?

L'enseignement agricole concernait à la rentrée 2017-2018 **144 500 élèves**. Il englobe des formations allant de la quatrième jusqu'au niveau ingénieur.

**Le réseau compte plus de 800 établissements**, dont 216 publics (connus sous le nom de Lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricoles) et 590 privés, rattachés au réseau du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP), de l'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion (UNREP) et des Maisons Familiales et Rurales (MFR).

L'enseignement agricole permet aux jeunes de valider des **diplômes de l'enseignement général** mais surtout **professionnel** (Baccalauréats professionnels type Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole ou BTS type Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation).

L'acquisition des savoirs par la **pratique** y est privilégiée, avec l'existence de près de **200 exploitations agricoles dans les LEGTA**, les nombreux **stages** suivis par les élèves et les **33 300 apprentis**.

## Qu'en pense la CR ?

La formation agricole est primordiale pour notre métier : elle prépare les jeunes, et donne accès à certaines aides à l'installation.

Pour la CR, elle doit **privilégier l'enseignement « par le geste »** et donner aux jeunes les clefs dont ils auront besoin pour **devenir de véritables professionnels autonomes**.

La réforme du Baccalauréat Professionnel, dispensé aujourd'hui en 3 ans, contre 4 précédemment, occasionne des difficultés car elle oblige à une **réduction des référentiels de ces diplômes**.

L'enseignement agricole est également une porte d'entrée pour les **adultes en reconversion professionnelle** et a su s'adapter à ces profils, en leur proposant des parcours spécifiques (exemple du BPREA - Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole), et en mettant en place des dispositifs de validation des acquis et de l'expérience (VAE).

## Quelles sont les principales demandes de la CR ?

- Conserver l'**orientation professionnalisante et agricole des référentiels des baccalauréats professionnels** : face à la tendance assumée du Ministère de mettre en œuvre des passerelles entre diplômes, il faut veiller à ne pas les vider de leur contenu pour laisser à ces formations une valeur, sur le marché du travail, mais aussi dans le parcours d'installation,
- **Accentuer la part d'acquisition des savoirs sur le terrain** : la force de l'enseignement agricole réside dans sa capacité à former des jeunes opérationnels, qui ont pu appréhender la pratique sur le terrain, par la voie de l'alternance (voir Alternance) ou des stages en exploitation,
- **Conserver un maillage territorial dense** des établissements d'enseignement agricole,
- **Alléger la réglementation sur l'accueil d'apprentis et de stagiaires** sur les exploitations.